

Les études supérieures et l'Université

En Suisse, il y a deux types de Hautes écoles : les Universités et les Hautes écoles spécialisées (HES). Toutes les Hautes écoles suivent le système de Bologne : le système européen de formation tertiaire. C'est aussi possible de suivre des études supérieures sous forme de formation continue.

Le système des Hautes écoles

Parmi les hautes écoles suisses, on fait la différence entre les Universités et les Hautes écoles spécialisées. Dans les Hautes écoles, l'enseignement est orienté vers la pratique, dans les Universités il est plutôt théorique et académique.

Les deux types d'écoles ont la même valeur. Elles suivent le système de Bologne, le système européen de formation tertiaire. À la fin de leurs études, les étudiants obtiennent un diplôme reconnu dans toute l'Europe : le Bachelor (env. 3 ans d'études) et ensuite le Master (env. 2 ans d'études).

L'admission dans une Haute école

Avec un diplôme de maturité suisse, l'entrée aux Hautes écoles est garantie. Les certificats étrangers de fin d'études ne sont pas automatiquement reconnus.

Il faut directement s'inscrire à la Haute école dans laquelle vous voulez étudier.

Les conditions d'admission sont différentes selon les Hautes écoles.

Par exemple, certaines Hautes écoles font passer des examens ou demandent de faire des stages.

En général, de très bonnes connaissances du français ou de l'allemand sont nécessaires. Sauf pour les études données entièrement en anglais.

Le Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire (COSP) informe gratuitement sur les diverses possibilités d'études dans les Hautes écoles.

L'enseignement professionnel supérieur

À côté des Hautes écoles (HES), il existe aussi les Ecoles supérieures (ES).

Dans ces écoles, les professionnels, qui ont un CFC, peuvent obtenir un diplôme ES.

Ce diplôme est du même niveau qu'un diplôme HES, mais il est plus pratique et orienté vers le métier.

La formation continue

Les professionnels peuvent se spécialiser et approfondir leurs connaissances professionnelles en suivant une formation continue. Ils peuvent obtenir des diplômes comme le Diplôme fédéral ou le Brevet fédéral.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.bonjour-jura.ch/fr/ecole-et-formation/les-etudes-superieures-et-luniversite